

**COLLECTIF POUR
UN HABITAT SOCIAL
EN PAYS ROYANNAIS**

**Communiqué de presse
« logements sociaux : c'est pas du luxe »**

**9 millions contre 6
20 % contre 35 %**

Les chiffres parlent d'eux mêmes, déshumanisés, comme la décision prise par la région Poitou-Charentes s'agissant de la vente de l'ancien lycée Curie à Royan, qui aboutit au résultat maxima pour les recettes de la région mais au résultat minima pour le nombre de logements sociaux sur Royan.

9 millions c'est le prix proposé par le groupe immobilier Vinci
6,3 millions c'était l'offre concurrente, supérieure à l'évaluation des Domaines

20 % c'est le quota de logements sociaux de l'offre Vinci, soit le simple respect des obligations du
PLU de Royan

35 % c'était l'autre offre, ambitieuse et forte avec des logements pour les jeunes travailleurs

L'annonce (1) de la vente de l'ancien Lycée Curie au groupe immobilier Vinci ne sortira pas Royan du marasme ambiant en matière de logements sociaux.

Tout le monde dénonce ou regrette le manque de logements sociaux. Mais les volontés à transformer cet état de fait n'ont visiblement pas la même urgence aux niveaux local, régional, et national. Alors que le désengagement de l'État s'accroît : baisse de 39 % des crédits de l'État en 2011 pour le logement social pour la région Poitou-Charentes !

Le Collectif s'était inquiété, en août 2010, suite au revirement de la région, que l'aspect financier prime sur le social. Les faits nous donnent malheureusement raison. La surenchère foncière ne servira pas à l'avenir les habitants modestes de Royan ou du pays royannais ; car elle rendra d'autant plus coûteuse la construction de logements sociaux au coeur même de nos communes et de la ville centre, Royan. Les locataires et les accédant(e)s modestes sont accablé(e)s par la flambée des loyers, des charges, de l'énergie, de l'immobilier et du foncier, qui n'ont jamais été aussi chers dans notre pays.

Nous demandons que les autorités politiques locales, qui ont toutes fait savoir leur volonté de remédier au manque de logements sociaux, mobilisent les moyens à leur disposition pour répondre à cette urgence. S'agissant de l'ancien Lycée Curie, nous posons, une nouvelle fois (car il n'est pas trop tard) la question de l'exercice du droit de préemption par la mairie de Royan.

(1) information diffusée par Demoiselle FM

Le Collectif pour un habitat social en pays royannais,
créé en mars 2009, est constitué de particuliers et d'associations
(Amnesty International, ATTAC, Entraide Protestante, Ligue des Droits de l'Homme de Royan)

adresse postale : LDH - maison des associations de Royan – 61 bis rue Paul Doumer – 17200 Royan
courriel : collectifhabitatsocial@orange.fr
tel. 05 46 38 08 37 (Claude Chéry) / 06 12 44 87 17 (Emmanuelle Stroesser)